

## TÉLÉSURVEILLANCE A LA CARTE

Tarif en vigueur à compter du 01/04/2022. TVA 20 %

PRIX TTC

<b>Offre de télésurveillance</b>	
<b>Abonnement aux services de télésurveillance avec alertes illimitées 24/24 - 7/7 INFO Alertes</b>	
+ <b>Pilotage à distance</b> (web et application mobile) <sup>(1)</sup>	
+ <b>Location du matériel</b> : 1 centrale avec transmetteur IP + 1 clavier avec sirène + 2 badges	
<b>Contrôle et maintenance inclus</b>	
+ <b>2 détecteurs</b> : 1 détecteur d'ouverture + 1 détecteur de mouvement avec image	
Frais de mise en service par un technicien expert	99 €
<b>Services complémentaires</b>	
Mode <b>PROTECT+ Délégation de vos alertes aux opérateurs certifiés</b> - activable par tranche de 24 h	
+ <b>Déplacement d'un agent de sécurité</b> . En cas d'effraction : information des Forces de l'ordre, organisation du gardiennage pour permettre la mise en œuvre des mesures temporaires de sécurisation du domicile	3 € / jour <sup>(2)</sup>
<b>À la demande</b> : déplacement d'un agent de sécurité. En cas d'effraction : information des Forces de l'ordre, organisation du gardiennage et de la sécurisation de l'habitation	80 € <sup>(2)</sup>
<b>Matériels complémentaires</b>	
<b>Sécurité</b>	
Détecteur d'ouverture	1,50 € / mois
Détecteur de mouvement (au choix : compatible animal domestique)	3 € / mois
Détecteur de mouvement avec image et flash compatible animal domestique	3,50 € / mois
Détecteur sabot (pour porte de garage)	3 € / mois
Pack de 5 détecteurs d'ouverture	<b>TARIF PRÉFÉRENTIEL</b> 6 € / mois
Transmetteur GSM-GPRS et carte SIM (en secours de votre connexion IP ou en mode de transmission principal en l'absence de liaison internet)	3 € / mois <sup>(3)</sup>
Sirène extérieure (sauf interdiction municipale)	6,50 € / mois
Sirène intérieure supplémentaire	3 € / mois
Détecteur image extérieur	6,50 € / mois <sup>(4)</sup>
Pack dissuasion extérieure (sirène extérieure + détecteur extérieur)	11,50 € / mois <sup>(4)</sup>
Caméra intérieure	130€ <sup>(5)</sup>
Caméra extérieure	170€ <sup>(5)</sup>
Carte micro SD 128 Go	25 € <sup>(5)</sup>
<b>Prévention risques domestiques</b>	
Détecteur de fumée connecté	1,50 € / mois
Détecteur inondation connecté	2,50 € / mois
Détecteur de monoxyde de carbone connecté	3 € / mois
Détecteur autonome avertisseur de fumée	22 € l'unité <sup>(5)</sup>
Détecteur autonome avertisseur de monoxyde de carbone	35 € l'unité <sup>(5)</sup>
<b>Maison connectée</b>	
Prise commandée à mesure d'énergie (avec pilotage web et application mobile)	1,50 € / mois <sup>(4)</sup>
Interrupteur connecté (avec pilotage web et application mobile)	1,50 € / mois <sup>(4)</sup>
Commande de volet roulant (avec pilotage web et application mobile)	3 € / mois <sup>(4)</sup>
Thermomètre (avec pilotage web et application mobile)	1,50 € / mois <sup>(4)</sup>
<b>Dissuasion</b>	
Autocollants extérieurs	GRATUIT
Marqueur ADN (kit avec flacon de gel ADN synthétique + applicateur)	130 € <sup>(5)</sup>
Plaque de signalisation extérieure	9,50 € <sup>(5)</sup> l'unité
<b>Confort</b>	
Télécommande	1,50 € / mois
Pack 2 boîtiers CPL	49 € <sup>(5)</sup>
Clavier supplémentaire avec sirène intégrée	2,50 € / mois
Badge de sécurité	5,50 € <sup>(5)</sup> l'unité
Pack de 2 badges	9 € <sup>(5)</sup> le pack
Boîte à clé sécurisée	<b>TARIF PRÉFÉRENTIEL</b> 65 € l'unité <sup>(5)</sup>
<b>Autres services</b>	
1 mois de Garantie Satisfait ou Remboursé	GRATUIT
Déménagement (dans la limite d'un déménagement tous les 2 ans)	GRATUIT
Déplacement d'un technicien expert à votre demande	99 €
Pré-visite par un technicien expert (remboursée si vous souscrivez au service dans un délai d' 1 mois.)	99 €
Déplacement non justifié d'un agent de sécurité	80 €
Frais de résiliation pendant la période d'engagement	249 €
Non restitution du matériel par l'abonné en cas de résiliation	1 000 €

(1) Les fonctions disponibles varient selon le matériel installé - (2) Gardiennage : en cas d'effraction constatée par l'agent de sécurité et si l'abonné est absent, l'abonné donne mandat à IMA PROTECT pour assurer le gardiennage des lieux pour permettre la mise en œuvre des mesures temporaires de sécurisation du domicile dans la limite de 923 €. Les frais sont généralement pris en charge par votre assureur habitation - (3) Dans le cas où les alarmes sont transmises par réseaux IP et/ou GSM-GPRS, la carte SIM, l'abonnement GSM-GPRS et les coûts des communications générés par les tests journaliers d'auto contrôle ainsi que les déclenchements d'alarmes sont **inclus dans l'abonnement**. Hors coût de l'abonnement internet de votre opérateur - (4) Sous réserve de compatibilité du matériel. (5) Hors frais de livraison.